

Le régime BC PharmaCare couvrira les clients des Premières Nations

Qu'est-ce qui change?

Le 1^{er} octobre 2017, la Régie de la santé des Premières Nations (RSPN) de la Colombie-Britannique a conclu une entente avec BC PharmaCare et le Programme des services de santé non assurés (Programme des SSNA) en vue de couvrir les clients des Premières Nations au titre du régime provincial d'assurance-maladie.

La Colombie-Britannique est la première province à offrir la couverture des frais de médicaments aux clients des Premières Nations dans le cadre de son programme provincial d'assurance-maladie.

Ce que cela signifie pour les participants

Les clients de la RSPN qui résident en Colombie-Britannique et qui sont actuellement couverts par le Programme des SSNA de Santé Canada seront admissibles au régime BC PharmaCare.

Cette transition se fera tout au long de l'automne, à mesure que les membres des Premières Nations seront identifiés et que la couverture sera ajoutée à leur dossier.

La RSPN mentionne qu'il n'y aura aucun changement à la couverture des frais de médicaments pour la grande majorité des clients de la RSPN. Seul un petit nombre de clients de la RSPN devront revoir leur traitement avec leur médecin.

Pour avoir droit à la couverture prévue par le régime BC PharmaCare, les clients des Premières Nations devront montrer leur carte de statut ou leur carte BC Services Card («CareCard»). À la pharmacie, les demandes de règlement seront traitées automatiquement au titre du régime BC PharmaCare, qui est le premier payeur. Si le régime BC PharmaCare ne couvre pas les frais, le pharmacien présentera la demande de règlement au titre du régime de garanties collectives du participant. Si le médicament est couvert, le traitement de la demande sera effectué conformément aux dispositions du régime.

Toutes les autorisations spéciales accordées au titre du Programme des SSNA ainsi que par les assureurs (comme la Financière Sun Life) seront maintenues jusqu'à ce que la personne puisse passer à un médicament inscrit sur la liste de médicaments ou à un autre médicament figurant sur la liste de médicaments du programme d'autorisation spéciale du régime BC PharmaCare.

INTÉRÊTS en bref

nouvelles importantes sur les garanties collectives

Le 19 octobre 2017

La RSPN a publié des renseignements à l'intention de ses clients (notamment une liste des pharmacies qui ne sont pas inscrites auprès de BC PharmaCare), à l'adresse <http://www.fnha.ca/benefits/pharmacare-transition>.

Vous n'avez aucune mesure à prendre.

Des questions?

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant aux Garanties collectives de la Financière Sun Life.

Les programmes de garanties collectives sont offerts par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Financière Sun Life.

17/10/17 KG

Financière 
Sun Life